

## L'ASTIPA ADHERE A :

*fasti*

La Fédération des Associations de Solidarité avec  
Tou-te-s les Immigré-e-s.

Depuis plus de cinquante ans, les droits des personnes migrantes ont été rognés, bafoués, attaqués par les gouvernements successifs et la FASTI fidèle à ses valeurs se bat contre toutes les formes d'enfermement, les centres de rétention administrative notamment, contre la Double Peine, contre le sexisme, le racisme et la xénophobie et contre toutes les formes d'exploitation du Sud par le Nord. La FASTI lutte pour la liberté de circulation et d'installation, le droit de vote pour toutes et tous, l'annulation de la dette du tiers-monde, et pour une égalité homme femme réelle.

*Adresse :*  
Piste Lucien Vochel  
Route de l'Aéroport  
97370 MARIPASOULA

**E-mail :** [astipa973@gmail.com](mailto:astipa973@gmail.com)

---

**L'ASTIPA est aussi présente à GRAND SANTI :**

**L'association a les mêmes objectifs. Elle assure toute l'aide possible au niveau juridique et administratif au travers de permanences qui se déroulent au Centre de Santé de Grand Santi**



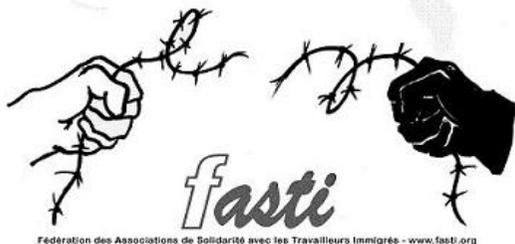
## ASTIPA

Associations de Solidarité avec Tou-te-s les  
Immigré-e-s et Peuple-s Autochtone-s

### PERMANENCES

**Tous les mardis à 17h30 au  
Centre de Santé de Maripasoula**

Ouvrons  
les frontières !



Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés - www.fasti.org

## QU'EST-CE QUE L'ASTIPA ?

L'ASTIPA lutte pour le droit des étrangers et des peuples autochtones. C'est une association fondée sur la **SOLIDARITE**. Les membres qui la composent sont tous **BENEVOLES** et **VOLONTAIRES**.

## OÙ TROUVE-T-ON L'ASTIPA ?

Elle se focalise sur les territoires intérieurs de la Guyane et notamment la frontière Ouest avec le Surinam matérialisée par le Maroni et la frontière Est de la Guyane matérialisée par l'Oyapock.

Les deux lieux d'action principaux sont **MARIPASOULA** et **GRAND SANTI**.

Mais aussi sur Facebook :

<https://www.facebook.com/astipa973/>

## QUELS SONT LES BUTS DE L'ASTIPA ?

Avec les personnes migrantes :

- Lutter pour établir l'**égalité des droits** entre personnes français-e-s et personnes immigré-e-s et pour le **respect des libertés individuelles** (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).

- Améliorer les conditions d'**accueil**, les conditions d'une **cohabitation** réussie entre les personnes françaises et les personnes immigré-e-s dans une société multiculturelle,

- Lutter contre toutes les formes de discriminations racistes, sexistes ou sociales.

- Favoriser, soutenir et promouvoir l'accès **aux droits et libertés fondamentales** tel que l'accès à l'éducation ou encore l'accès aux soins pour toutes et tous et notamment les personnes immigré-e-s et les peuples autochtones.

- Travailler à la reconnaissance, la promotion et la défense des peuples autochtones.

- Défendre par tous les moyens légaux y compris judiciaires les personnes immigré-e-s et les peuples autochtones.

- Promouvoir l'**éducation** populaire,



## QUE FAIT L'ASTIPA ?

### PERMANENCES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

Aide pour la constitution de dossiers de :

- Sécurité Sociale : AME, CMU-C
- Titre de séjour
- Reconnaissance de nationalité française

**Les Mardis au Centre de Santé de 17h30 à  
19h**

